

Chiffrer son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne

Formation Certifiante - Fiche N°RS7135

PUBLIC CIBLE

Porteur.euse de projet ayant un projet de création ou reprise et paysan.ne installé.e souhaitant développer leur activité.

OBJECTIFS

Être capable de réaliser un chiffrage dans le cadre de son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne, en s'appropriant l'ensemble des éléments d'un prévisionnel, en comprenant les statuts ainsi que leurs conséquences sur le système et en analysant la faisabilité du projet.

PRÉ-REQUIS

Avoir un projet de création, de reprise ou de développement d'activité agricole.

CONTENU

Compétences attestées :

C1 - Définir les caractéristiques et besoin d'un projet pour développer un ou plusieurs ateliers agricoles selon les principes de l'agriculture paysanne.

C2 - Construire un plan économique et de production en dimensionnant ses ateliers, au regard de ses objectifs de production, de revenus ou de commercialisation, en s'appuyant sur des systèmes de production similaires présents dans son environnement et des éléments technico-économiques issus de la littérature professionnelle, pour élaborer son prévisionnel économique.

C3 - Planifier les investissements en termes de moyens de production (matériel technique, aménagements, foncier, constructions...) nécessaires au projet, en évaluant leurs coûts, pour sécuriser le démarrage et le développement de l'activité.

C4 - Identifier les différentes sources de financement du projet (apports privés, emprunt, subventions...) au regard des critères d'éligibilité du porteur et/ou de son projet, pour les mobiliser et viser l'équilibre de son plan de financement.

C5 - Élaborer le compte de résultat prévisionnel du projet en identifiant les charges et les produits liés à l'activité à partir des hypothèses de dimensionnement initiales et des références technico-économiques professionnelles et/ou l'expérience professionnelle, pour évaluer la rentabilité économique du projet.

C6 - Construire le plan de trésorerie prévisionnel à partir du plan de production, du plan de financement et du compte de résultat prévisionnel, pour identifier les points de vigilance et périodes critiques pour la trésorerie du projet.

C7 - Analyser son prévisionnel global au regard des objectifs de départ, des besoins privés, des contraintes de la ferme dans son environnement et des principes de l'agriculture paysanne, au moyen des indicateurs issus des prévisionnels économique et financier préalablement élaborés, pour valider le dimensionnement initial ou mieux l'adapter aux aspirations du porteur de projet.

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports, de mises en pratiques sur les projets des participants et de temps d'échange où la participation des stagiaires est valorisée.

MOYENS MATÉRIELS

Chaque stagiaire amène son propre ordinateur ou des ordinateurs peuvent être mis à disposition pour la pratique avec le support de chiffrage (Libre Office).

Salle équipée du matériel de formation (tables, chaises, vidéoprojecteur, ordinateur,

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ARDEAR Occitanie

DURÉE : 4 jour(s)

DATE LIMITE : 01/09/2026

MODALITÉS D'ACCÈS

Les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

TARIFS

Frais pédagogique : 1120€. Possibilité de prise en charge par le CPF, VIVEA ou autres selon votre situation. Nous contacter pour plus d'informations.

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Resp. de stage : Jody Winterhalter

ARDEAR Occitanie

Mas de Saporta

34875 LATTES

N° d'organisme de formation : 91 30 02803 30

Contact pour inscription :

François Lamboni

f.lamboni@adear32.fr

Cette certification est enregistrée auprès de France Compétences au Répertoire Spécifique sous le numéro RS7135 depuis le 30 avril 2025 (anciennement RS5944). Les organismes co-certificateurs sont l'ARDEAR AURA, l'ARDEAR Occitanie, l'ARDEAR PACA et la FADEAR.

Durée d'enregistrement : 5 ans.

En 2025, 320 candidats sont entrés en formation, 297 se sont présentés à l'évaluation et 203 sont titulaires de la certification, soit un taux de réussite de 78.23%.

MENTIONS

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de

paperboard...). Les stagiaires travaillent sur leur propre dossier pendant la semaine séparant deux séances.

nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

L'évaluation se fait sur la base du rendu du dossier de présentation du prévisionnel économique du candidat dans un délai d'un mois maximum après la formation. Un dossier type est proposé au candidat pour présenter qualitativement et quantitativement son projet, en s'appuyant notamment sur un tableur informatique. Le candidat appuiera sa présentation sur un plan de production, un plan de financement sur trois ans, un compte de résultat sur trois ans ainsi que sur un plan de trésorerie sur un an.

La certification est obtenue si le candidat valide l'ensemble des compétences du référentiel.

En fin de formation, un certificat de réalisation sera remis à chaque stagiaire. Pour les personnes ayant validé l'épreuve, un parchemin sera délivré.

Cette certification n'ouvre pas d'équivalence ou de passerelle avec d'autres formations.

Débouchés : création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
24/09/2026	56 avenue des Pyrénées 32000 Gers	Ludivine Tatieu-Bilhère, formatrice et accompagnatrice à l'ADEAR32
08/10/2026	56 avenue des Pyrénées 32000 Gers	Ludivine Tatieu-Bilhère, formatrice et accompagnatrice à l'ADEAR32
22/10/2026	56 avenue des Pyrénées 32000 Gers	Ludivine Tatieu-Bilhère, formatrice et accompagnatrice à l'ADEAR32
05/11/2026	56 avenue des Pyrénées 32000 Gers	Ludivine Tatieu-Bilhère, formatrice et accompagnatrice à l'ADEAR32

THÈMES

S'installer en AP

Création d'activité / diversification

Gestion d'entreprise

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))